

AVIS DE RECRUTEMENTS EXTERNES SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auront lieu, au titre de l'année 2009, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 9 Mai 2019, le nombre total de postes à pourvoir est de 247.

Au titre de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique (ENSMA), le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1 pour la BAP J sur l'emploi type Adjoint en gestion administrative.

Activités et compétences :

Affectation au secrétariat de la Direction de l'ENSMA Gestion administrative: réaliser des opérations de gestion courante ; Connaissance générale des techniques de gestion administrative ; Maitrise des logiciels de bureautique (Word, Excel)

Les dossiers de candidature sont constitués de la fiche de candidature, d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Pour obtenir un dossier de candidature :

- Télécharger le dossier de candidature sur le site de l'ENSMA : <u>www.ensma.fr</u> (rubrique « Travailler à l'ISAE-ENSMA / Concours ITRF »).
- Retirer le dossier de candidature à l'accueil de l'ENSMA
- Faire une demande écrite en précisant clairement le nom, prénom et adresse et en joignant une enveloppe timbrée (format 162x229) autocollante affranchie (tarif en vigueur pour une lettre de 20g) et libellée à l'adresse du candidat avant le 31 Mai 2019.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser au service RH de l'ENSMA.

Les dossiers de candidature devront être envoyés par voie postale à l'adresse suivante :

ENSMA - Service RH Téléport 2 - 1 Avenue Clément Ader - BP 40109 86961 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 10 Juin 2019 (cachet de la poste faisant foi).

Le directeur arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les candidats seront convoqués par courrier et par email.